



🋨 JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN LIGNE SUR : Santestcfa.fr









POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?



DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES!

- Vous pourrez associer théorie et pratique sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez plus compétitif.ve sur le marché du travail et doté.e d'une expérience reconnue.
- Vous serez rémunéré.e pendant votre formation.
- Vous vivrez une expérience valorisante et qualifiante au sein d'une équipe de professionnels.
- Je veux avoir un + sur mon CV pour entrer plus facilement dans le monde du travail.

VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ D'EMPLOYEUR ?

Pas de soucis. **SANTEST** vous accompagne également dans la recherche d'un employeur!

QUELLES CONDITIONS?

POUR DEVENIR APPRENTI.E INFIMIER.ÈRE, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE ET MOTIVÉ.E MAIS AUSSI :



Être agé.e de moins de 30 ans*.

*ou disposant d'une ROTH





Être ADMIS.E au sein d'un IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) partenaire.



DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN LIGNE SUR : santestcfa.fr

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY T. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr







